



**Procès-verbal du conseil scientifique
du 15 juin 2023**

Le conseil scientifique de l'École française de Rome s'est réuni le jeudi 15 juin 2023 à Rome et en visioconférence. La séance s'ouvre à 9 h 30.

Membres présents ou représentés (17) :

Mme Nicole BÉRIOU, membre de l'Institut, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ;
Mme Catherine BRICE, Professeure émérite à l'université Paris-Est Créteil ;
Mme Daniela Luigia CAGLIOTI, Professeure à la Scuola Superiore Meridionale, Università degli Studi Federico II di Napoli ;
Mme Eukene BILBAO ZUBIRI, représentante élue des membres scientifiques non enseignants-chercheurs ;
Mme Pascale FROMENT, Professeure à l'université de Paris 8 Vincennes - Saint-Denis ;
Mme Claire GIRY, directrice générale de la recherche et de l'innovation au Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, représentée par Mme Alexa PIQUEUX ;
M. Nicolas GRIMAL, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, représenté par M. Jean-Yves TILLIETTE ;
M. Nicolas LAUBRY, représentant élu des directeurs des études ;
M. Dario MANTOVANI, Professeur au Collège de France ;
Mme Brigitte MARIN, directrice de l'École française de Rome ;
Mme Cécile MARTINI, représentante élue des autres enseignants-chercheurs ou personnels assimilés ;
M. Filippo RONCONI, maître de conférences à l'École des hautes études en sciences sociales ;
Mme Agnès ROUVERET, membre de l'Institut, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ;
M. Jean-Christophe SOURISSEAU, Professeur à Aix-Marseille Université ;
M. Bernard STIRN, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques, représenté par M. Georges-Henri SOUTOU (procuration à Mme Nicole BÉRIOU) ;
M. Laurent TOULOUSE, sous-directeur de l'enseignement supérieur et de la recherche au Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, représenté par M. Sacha PATIN ;
M. Dominique VALÉRIAN, Professeur à l'université Panthéon-Sorbonne (procuration à Mme Catherine BRICE).

Absent (1) :

M. Stéphane VERGER, directeur d'études à l'École pratique des hautes études.

Assistaient également à la séance :

Mme Anne-Sophie BOURG, responsable du service des publications à l'EFR ;
Mme Pascale GARCIA, responsable administrative de l'EFR ;
Mme Valérie HUET, directrice du Centre Jean Bérard ;
Mme Laura PETTINAROLI, directrice des études à l'EFR ;
M. Vivien PRIGENT, directeurs des études à l'EFR ;
Mme Monique ZIMMERMANN, agent comptable de l'EFR.

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 9 mars 2023 ;
2. Informations de la directrice ;
3. Rapport d'activité 2022 ;
4. Mémoires des membres : liste et désignation des rapporteurs ;
5. Rapport sur les activités des enseignants-chercheurs en délégation 2022-2023 ;
6. Délégations d'enseignants-chercheurs 2023-2024 ;
7. État de l'activité du CCPS ;
8. Examen des demandes de financement au titre du dispositif « Impulsion » ;
9. Examen des manuscrits présentés pour publication ;
10. Information sur les accords et conventions signés par la directrice par délégation du conseil d'administration ;
11. Questions diverses.

* * *

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 9 mars 2023

Le conseil scientifique approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 9 mars 2023.

2. Informations de la directrice

Le premier point d'information concerne l'ouverture du dialogue avec le MESR pour la définition du contrat pluriannuel 2022-2028. Les directeurs des cinq EFE ont été reçus au ministère le 6 juin 2023, en présence Anne-Sophie Barthez (directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle), Pascal Gosselin, Marina Govoroff (DGESIP), Jean-Pierre Korolitski (DGESIP), Delphine Pagès El Karoui et Alexa Piqueux pour la DGRI.

L'échange a été constructif : la tutelle a fait connaître une volonté de mieux reconnaître les Écoles françaises à l'étranger (EFE) en tant qu'établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP), en tenant compte de leurs particularités d'opérateurs de la formation et de la recherche à l'étranger : une originalité à cultiver, tout en les intégrant le plus possible aux orientations des deux directions générales du ministère afin de renforcer leur visibilité. Dans cette perspective, il a été proposé de planifier une réunion par an au ministère qui permettra un accompagnement plus rapproché du ministère, accompagnement que les directeurs appelaient de leurs vœux. Les échanges ont porté notamment sur le rôle du ResEFE comme amplificateur des actions des EFE, sur les réponses des EFE aux appels à projet, sur les délégations d'enseignants-chercheurs, sur les programmes de résidence et les éventuels projets d'Instituts d'études avancées (IEA).

La durée du contrat, de 2022 à 2028, a été confirmée.

Le contrat se présentera sous la forme d'un document unique pour le ResEFE et les cinq EFE ; il constituera un document resserré de 15 à 20 pages au total, définissant les objectifs et les moyens, avec des indicateurs de suivi.

Le calendrier convenu prévoit la rédaction pour fin septembre 2023 d'une synthèse du bilan 2017-2021 en 3 pages et une proposition d'axes pour le contrat 2022-2028 de 2 à 3 pages non rédigées. À la suite de quoi s'engagera une phase d'échanges avec le ministère de septembre à décembre 2023. Le contrat rédigé, qui précisera les choix politiques et stratégiques, devra être finalisé en janvier 2024. Les échanges se poursuivront avec le MESR jusqu'à la finalisation des textes qui seront présentés aux organes délibérants traditionnellement réunis en mars, pour une signature en avril 2024.

Le deuxième point d'information a trait aux récents mouvements de personnels. Nicolas Laubry, directeur des études pour la section Antiquité depuis le 1^{er} septembre 2017, quittera l'EFR le 31 août 2023, après deux mandats de 3 ans : maître de conférences à l'université de Paris-Est Créteil, il rejoindra son poste au 1^{er} septembre 2023. Élève de l'École normale supérieure, agrégé de lettres classiques, membre de l'EFR en 2007-2010, Nicolas Laubry a occupé les fonctions de directeur des études et de responsable du service archéologique avec un sens aigu du service public, avec rigueur et discernement dans ses multiples tâches d'accompagnement de la recherche. La directrice de l'EFR salue son implication dans le domaine de la transition numérique en qualité de référent pour la science ouverte, ainsi que son engagement dans la coordination et la réalisation de plusieurs programmes de recherche (notamment sur les transitions funéraires et Ostie-Portus), ou de programmes mis en œuvre sur financements par des agences de moyens. Il a en outre représenté l'EFR au sein de l'*Associazione italiana di archeologia classica* et de l'*Unione Internazionale degli Istituti di Archeologia Storia e Storia dell'Arte in Roma*. La directrice de l'EFR lui souhaite le meilleur dans la poursuite de sa carrière et l'achèvement prochain de son habilitation à diriger des recherches. Audrey Bertrand, de l'université Gustave Eiffel, lui succèdera au 1^{er} septembre 2023.

Le président du conseil, D. Mantovani, et V. Huet, directrice du Centre Jean Bérard, prennent la parole pour saluer le travail réalisé par N. Laubry. Celui-ci remercie à son tour le conseil et exprime sa reconnaissance envers C. Virlouvét, directrice de l'EFR, pour avoir retenu sa candidature à ces fonctions.

Ensuite, la directrice de l'EFR informe le conseil scientifique de la nomination de Bérénice Waty sur le poste de chargée de coordination de la recherche et de valorisation, à l'issue de plusieurs étapes dans le recrutement, dont une visite sur site en mars dernier. Docteure en anthropologie culturelle, actuellement ingénieure d'études et directrice des relations internationales de la Faculté des sciences de l'université Paris Cité, elle aura pour mission de coordonner l'activité des trois sections scientifiques, d'être la référente formation pour le personnel scientifique, d'assurer le suivi des conventions-cadres, d'apporter son expertise au montage de projets de recherche et de valorisation et, plus généralement d'apporter son soutien à la direction. Elle a occupé les fonctions de chargée de coordination de la recherche et des études doctorales à l'Université Paris Lumières (2020), de coordinatrice des unités et directrice adjointe de la direction de la recherche de Paris 8 (2017-2020), et de chargée de la valorisation de la recherche de l'UFR LLSHS de l'université de Paris 13 (2011-2017). Elle sera accueillie à l'EFR en détachement sur contrat pour deux ans.

En outre, la directrice de l'EFR fait part au conseil scientifique d'un nouveau recrutement au bénéfice du Centre Jean Bérard, au 1^{er} septembre 2023, pour un an, Manuel Ferrer, afin de renforcer l'équipe administrative affaiblie par l'absence partielle d'un personnel ayant pour mission la gestion administrative et financière du Centre. En bibliothèque, un magasinier a vu son contrat prolongé pour les mêmes raisons qu'au CJB, et un magasinier a été embauché de juin à septembre 2023 également en raison de l'absence d'un personnel. Enfin, la directrice de l'EFR informe le conseil scientifique de son audition par la commission réunie dans le cadre du renouvellement de son mandat à compter du 1^{er} septembre 2023.

Le troisième point d'information a trait au résultat de la campagne d'emploi des membres scientifiques et à l'accueil des jeunes chercheurs. Plusieurs membres ayant quitté l'EFR récemment seront recrutés cette année. Ainsi, H. Vermeren (sortie 2021, section EMC), a été classé en première position à l'université de Caen et en troisième position au CNRS (4 postes à pourvoir) ; il a choisi le CNRS (UMR Telemme AMU/CNRS ou UMR Framespa Université de Toulouse/CNRS) ; Philippe Lefeuvre (sortie 2021, section Moyen Âge, ayant bénéficié du contrat de chargé de recherche CNRS auprès de l'EFR) a été classé en première position à l'université de Tours ; Marie Bossaert (sortie 2019, section

EMC, ayant bénéficié du contrat de chargée de recherche CNRS auprès de l'EFR puis ayant obtenu un contrat post-doctoral à la Scuola Superiore Meridionale de Naples) a été classée en première position à l'université de Clermont. Enfin, Cesare Santus (sortie 2018, section EMC) a obtenu un poste de *ricercatore a tempo determinato* ouvrant à terme l'accès à un poste permanent de *professore associato* à l'université de Trieste.

Sur les sept membres sortants en 2023, E. Paris (section Antiquité) a été classée en première position à l'université de Lyon III ; N. Minvielle rejoint l'Inrap sur un poste de responsable de recherche archéologique en Moyen Âge, sur le site de Valence. En outre, classé 1^{er} sur liste complémentaire au concours de chargé de recherche au CNRS, il prépare le montage d'un projet ERC « starting » en partenariat avec l'EFR. Les cinq autres membres scientifiques sortants poursuivent leurs parcours en contrat post-doctoral : A. Hérisson, sur le contrat de chargé de recherche CNRS en accueil à l'EFR ; les autres membres ont obtenu une bourse Humboldt (auprès de l'université de Bamberg) et du FNRS belge. Aucun versement de l'allocation de retour à l'emploi ni de retour dans le secondaire ne sont à noter.

Pour ce qui concerne les membres entrants, Camille Mahé, contemporainiste, a été recrutée sur un poste de maître de conférences à l'IEP de Strasbourg. M. Bretin-Chabrol, maître de conférences à l'Université de Lyon 3, classée première sur liste complémentaire, sera par conséquent nommée pour un an. Aucun maître de conférence n'avait été recruté sur un poste de membre scientifique depuis 2019.

Ensuite, l'EFR accueillera en septembre 2023 deux nouveaux chercheurs dans le cadre de programmes financés par des agences de moyens, « Globalvat » (ANR) et « Rotarom17 » (ERC). Une autre chercheuse rejoindra l'École en mars 2024 dans le cadre d'une bourse Marie Skłodowska Curie.

Pour ce qui concerne l'accueil de doctorants sous contrat en partenariat avec une université française, le recrutement au titre du ResEFE pour la période 2023-2026 est en cours (32 candidatures). Pour l'accueil d'un doctorant en partenariat avec Aix-Marseille Université, le recrutement est prévu le 3 juillet, tout comme celui en partenariat avec l'université Paris I.

Compte tenu du nombre élevé de candidatures sur ce dispositif, la directrice de l'EFR souhaiterait que le Ministère puisse allouer un second contrat doctoral au partenariat avec l'EFR dans le cadre du dispositif relatif au ResEFE.

Le quatrième point d'information retrace les évolutions des projets intéressant les services de soutien à la recherche. Pour ce qui concerne les publications, l'année 2022 a été consacrée au lancement du chantier de réalisation du nouveau site des publications (définition et stabilisation de la nouvelle base de données, définition de l'arborescence et de la structure, rédaction des contenus dédiés, création de l'identité graphique...), en collaboration avec le service informatique. En l'absence de migration entre l'ancien et le nouveau site, la nouvelle base de données a été alimentée par la base librairie Electre, importée en décembre 2022. Cette importation a posé un certain nombre de problèmes techniques. La vérification de l'ensemble des notices et la récupération des liens et contenus de l'ancien site sont désormais achevées. Le site entre donc dans son ultime phase de développement (importation du stock et mise au point des procédures d'achat, y compris pour des remises lors des ventes promotionnelles de l'établissement). En bibliothèque, l'offre de services à distance se développe. Le catalogue s'enrichit chaque jour de références à des ressources numériques en texte intégral dont de nombreuses sont accessibles sans inscription en bibliothèque, tandis que des bases de données en abonnement complètent cette offre pour ceux qui disposent d'une carte de lecteur. Le catalogue Farnèse permet aussi depuis peu de visualiser des collections virtuelles, comme par exemple la liste mensuelle des nouvelles entrées au catalogue. Enfin, un service de « document delivery » permet à tout public de solliciter la numérisation et l'envoi d'une ressource.

Le cinquième point d'information concerne la réponse à l'appel à projet « Valorisation des collections » lancé par le MESR soumise le 8 juin dernier, accompagnée d'une demande de subvention de 49 000 euros pour la Collection d'antiques de l'EFR (exposition temporaire, permanente, ouvrage et médiation culturelle), dans le cadre de la programmation des 150 ans de l'EFR.

Le sixième point d'information regarde l'état d'avancement de la convention avec le CNRS, en particulier la modification de l'article 8.3 sur l'accueil d'un membre sortant pour un an comme chargé de recherche (dispositif accessible aux seuls fonctionnaires par voie de détachement), avec une possibilité d'ouverture de cet accueil aux non-titulaires de la fonction publique sur un contrat post-doctoral. La signature de la convention, prévue à l'automne, permettra le versement de la subvention 2022 et 2023.

Pour ce qui a trait aux nouveautés sur les activités scientifiques et les partenariats, septième point d'information, la directrice de l'EFR informe le conseil scientifique que l'établissement a participé à la présentation des dispositifs d'accueil du ResEFE à l'ENS et en visioconférence le 11 mai 2023.

Par ailleurs, l'EFR recevra le Prix « Paestum Mario Napoli » le 3 novembre 2023 qui est remis à des organismes contribuant au dialogue interculturel, à la valorisation du patrimoine culturel et à la promotion du tourisme archéologique. La directrice de l'EFR s'y rendra, accompagnée de la directrice du Centre Jean Bérard et de la directrice des études pour l'Antiquité.

La directrice de l'EFR signale enfin le projet d'ouverture d'un chantier archéologique (période médiévale) en Sardaigne, en partenariat avec l'université de Monash et son campus italien à Prato. Un membre scientifique sortant (N. Minvielle) en sera le responsable. Dans cette perspective, l'établissement va améliorer ses équipements grâce à l'acquisition d'un pistolet XRF.

L'EFR, via le ResEFE, est partenaire de la réponse de l'EPHE à l'appel « Grand programme de recherche PSL ». Le projet, intitulé « Les fabriques de l'antique. Construire et représenter les temps anciens [FAn] », a été déposé fin avril 2023 pour les années 2025-2029. L'apport de l'EFR se mesurera en coûts directs et en coûts indirects de 77 000 euros sur 5 ans (accueil de chercheurs, accueil de doctorants, organisation d'une école d'été, publications...).

Par ailleurs, l'EFR apportera son soutien (expertise et d'accompagnement scientifique) au projet de prédéfini-tion de deux ans, porté par l'Institut français - Centre Saint-Louis, d'une chaire francophone « Méditerranée, religions et sociétés » qui sera annoncée lors de la visite du pape à Marseille le 23 septembre prochain. La LUISS, l'université de Rome La Sapienza et l'EFR seront associés, au sein du conseil scientifique, à cette chaire reposant sur l'institut d'islamologie, l'institut catholique de la Méditerranée, les Pieux établissements de la France à Rome et à Lorette et le Pisai - Institut pontifical d'études arabes et d'islamologie. Cette initiative s'inscrit dans le contexte de recréation du centre d'étude Saint-Louis de France voulu par Jacques Maritain en 1945 qui se proposait de diffuser la pensée et la culture chrétienne d'origine française auprès du Saint-Siège et de faire connaître la pensée et la culture de la France laïque auprès du clergé et des religieux de tous les pays. L'exposition « Lieux saints partagés en Méditerranée », inaugurée en 2013 au Mucem et dont une version réduite à des photographies et vidéos a été accueillie à l'EFR en 2022, sera sans doute proposée avec le soutien de l'Ambassade auprès du Saint-Siège à l'occasion du Jubilé en 2025. L'EFR y apportera son concours scientifique.

Enfin, la directrice a participé à la réunion des partenaires associés situés sur le territoire italien de l'Université européenne CIVIS qui rassemble 11 universités européennes et 6 universités africaines, à l'université La Sapienza, le 10 mai 2023. Un appel à projets, « Open Lab », pour la promotion des liens entre le monde académique et les acteurs sociaux, et pour celle de la science ouverte, auxquels pourraient participer les partenaires associés a été annoncé. L'EFR pourrait également s'associer au « Global Civis day », prévu à l'université La Sapienza du 11 au 13 juin 2025. L'EFR a par ailleurs signé le mois dernier une convention-cadre avec l'université de Rome La Sapienza.

3. Rapport d'activité 2022

Le document, dont la mise en page est en cours, comporte les contenus tels qu'ils seront publiés. La nouvelle architecture du rapport a été conçue au cours du séminaire de gouvernance de l'EFR organisé en novembre 2022. Le rapport concerne la première année du nouveau contrat, raison pour laquelle la structure en a été modifiée. Une introduction de la directrice ouvre désormais chacune des parties, ce qui limite la longueur de l'introduction générale. Les activités de recherche sont mises au premier plan, par un affichage en début de document. Les personnels rémunérés par l'établissement sont listés en premier, puis sont mentionnés les chercheurs accueillis, enfin les chercheurs en résidence. L'affichage du rapport par axe reflète également mieux l'activité scientifique. S'ensuivent les activités de formation, puis de valorisation. Enfin, les services support et le Centre Jean Bérard. Le second semestre de l'année 2022 a connu une reprise normale de l'activité après les restrictions dues au Covid. Le rapport définitif du HCERES a été rendu en novembre 2022 et publié en janvier 2023. Au nouveau dispositif de délégations d'enseignants-chercheurs, s'ajoute la croissance du nombre de chercheurs résidents avec plus de 90 mensualités en 2022, les initiatives en faveur de l'accueil de boursiers Marie Curie, et l'obtention de deux nouveaux programmes financés par l'Agence nationale de la recherche (ANR), qui reflètent le dynamisme des activités.

La guerre en Ukraine a des retombées économiques, dont l'augmentation du coût de l'énergie qui aggrave les tensions budgétaires que connaît l'établissement.

Le conseil scientifique approuve à l'unanimité le rapport d'activité 2022.

4. Mémoires des membres : liste et désignation des rapporteurs

Antiquité :

- Clément Bady, *Les intellectuels grecs à la cour impériale, d'Auguste à Néron (31 av. JC - 68 ap. J.C). Enquête sociologique et prosopographique*. Rapporteur suggéré : John Scheid
- Ane Eukene Bilbao Zubiri, *La coroplathie de la collection Berne-Malibu au Musée archéologique de la Sybaritide*. Rapporteur suggéré : Agnès Rouveret

Moyen Âge :

- Pierre-Bénigne Dufouleur, *La trajectoire sociale et politique d'un lignage à la Renaissance*. Rapporteurs suggérés : Jacques Dalarun, Jacques Verger

Époques moderne et contemporaine :

- Lana Martysheva, *Camillo Capilupi (1531-1604). Pouvoir et action d'un agent de Mantoue dans les antichambres du pape*. Rapporteurs suggérés : Lucien Bély, Georges-Henri Soutou

A. Rouveret rappelle l'importance des versions papier des mémoires.

5. Rapport sur les activités des enseignants-chercheurs en délégation 2022-2023

En 2022-2023, deux enseignants-chercheurs ont été accueillis en délégation : Arnaud Fossier (université de Bourgogne), dont le projet a été déposé à l'ANR fin mars 2023, et Dominic Moreau (université de Lille), pour une demande de financement auprès du conseil européen de la recherche (ERC), en partenariat avec l'université de Lille, l'École française d'Athènes et l'EFR. Le projet déposé par D. Moreau n'a pas été sélectionné.

Les 70 000 euros de subvention octroyés ont été dépensés en quasi-totalité (22 400 euros pour la décharge de service, 39 500 euros pour l'aide au logement et 1500 euros pour l'environnement scientifique).

La directrice de l'EFR rappelle une difficulté réglementaire : considérés en étant en mission à Rome pour le défraiement de leur séjour sur place, les missions de recherche hors de Rome de ces chercheurs ne peuvent être prises en charge par l'EFR.

6. Délégations d'enseignants-chercheurs 2023-2024

Quatre candidats ont posé leur candidature à la suite de l'appel à manifestation d'intérêt : E. Giordano (université de Toulon), R. Rocca (université de Paris 1), C. Vanderheyde (université de Strasbourg) et S. Zanella (université de Nice). Les deux chercheurs retenus sont : R. Rocca, pour une délégation d'un an et un séjour à l'EFR de 9 mois, en vue du dépôt d'un projet auprès de l'ANR dans le domaine de la préhistoire, et C. Vanderheyde, pour un séjour de 6 mois, dans l'objectif de préparer un projet de « twinning bottom-up » (Horizon Europe, programme Widening), associant l'Institut archéologique de Belgrade, le Multidisciplinary Archeological Research Institute de l'Université libre de Bruxelles et l'EFR.

La proposition d'accueillir R. Rocca et C. Vanderheyde en délégation pour l'année 2023-2024 est adoptée à l'unanimité par le conseil scientifique.

7. État de l'activité du CCPS

La directrice de l'EFR rappelle l'objectif de ce comité : procéder à l'examen de demandes de financements d'activités qui ne relèvent pas des programmes pluriannuels. Le CCPS se réunit 3 fois par an ; il est composé des trois directeurs des études, de trois experts italiens, du président du conseil scientifique et de la directrice de l'EFR.

Le 4 mai 2023, 14 demandes ont été examinées : 9 ont été acceptées, dont 4 avec révision de la contribution demandée à l'EFR.

Le président du conseil scientifique indique que le comité s'efforce, dans ses appréciations pour la sélection et les suggestions adressées aux responsables des demandes, de donner une cohérence aux activités retenues, afin d'éviter la dispersion.

Les propositions du CCPS sont adoptées à l'unanimité par le conseil scientifique.

8. Examen des demandes de financement au titre du dispositif « Impulsion »

L'appel à projet « Impulsion », dispositif né en 2020, sera désormais lancé tous les 2 ans. En 2023, on dénombre 8 demandes pour la section Antiquité, 2 pour le Moyen Âge, et 6 pour les Époques moderne et contemporaine.

Ce dispositif est destiné à accompagner financièrement des chercheurs ayant pour objectif de déposer un projet auprès d'une agence de moyen en partenariat avec l'EFR, pour une durée de 12 à 18 mois (aide pour réalisation de réunions, missions d'invitations de chercheurs pour la mise au point de la demande de financement, etc.). Plusieurs demandes ont été renvoyées vers une demande de soutien ordinaire, à examiner par le CCPS, car elles ne répondaient pas aux attendus de l'appel « Impulsion », comme par exemple la demande de subvention pour des fouilles de Sufetula en Tunisie. Les demandes pour répondre à l'appel « Jeunes chercheurs » de l'ANR n'ont pas été retenues comme prioritaires car le dispositif ne permet pas d'intégrer l'EFR comme partenaire attributaire d'un financement.

Quatre projets ont obtenu un avis favorable : deux en Antiquité (CULTURE. L'écriture dans les lieux de culte et THYSDRUS) et deux pour les Epoques moderne et contemporaine (Missions jésuites et patrimoines turcs et arméniens, et *Democratizing public space and policing*).

Le conseil scientifique approuve à l'unanimité les quatre propositions à soutenir dans le cadre du dispositif « Impulsion ».

9. Examen des manuscrits présentés pour publication

Le président du conseil scientifique rappelle que les manuscrits présentés en séance répondent au nouveau circuit de validation adopté en mars 2023.

Antiquité

- Christophe Chandezon, Bruno D'Andrea, Armelle Gardeisen, *Circulations animales et zoogéographies en Méditerranée (X^e s. av J.C - 1^{er} s. après J.C). Faunes et bestiaires en contact*, CEF

Le conseil scientifique émet un avis favorable à la publication du manuscrit.

Moyen Âge

- Cristina Andenna, Marina Benedetti, Sylvie Duval, Haude Morvan, Ludovic Viallet, *Les réformes de l'Observance en Europe. Régler, éduquer et contrôler la société chrétienne (XIX^e-XVI^e s.)*, CEF
- L'examen de ce manuscrit est reporté à un conseil scientifique ultérieur, dans l'attente de la deuxième expertise.

Époques moderne et contemporaine

- Julia Castiglione, *L'œil expert. Juger la peinture dans la Rome moderne (XVI^e-XVII^e s.)*, CEF
- Le conseil scientifique émet un avis favorable à la publication du manuscrit.
- Romain Legendre, *Les figures du collaborateur de justice dans l'imaginaire et la lutte antimafia. Le cas Tommaso Buscetta*, CEF.
- Le conseil scientifique émet un avis défavorable à la publication du manuscrit en l'état. Seules des modifications substantielles pourront permettre un nouvel examen en conseil scientifique.
- D. Rivière, *Les métropoles d'Europe du Sud à l'épreuve des crises du XXI^e siècle*, CEF
- Le conseil scientifique émet un avis favorable à la publication du manuscrit.

10. Information sur les accords et conventions signés par la directrice par délégation du conseil d'administration

La directrice de l'EFR souligne la politique de développement de conventions-cadres avec des partenaires importants pour les activités de l'EFR (Fondation Primoli, université de Rome La Sapienza, université Paris I, laquelle a proposé un contrat doctoral en partenariat avec l'EFR).

11. Questions diverses

Le conseil devant être renouvelé à la rentrée la directrice remercie chaleureusement les membres du conseil scientifique pour le travail accompli, ainsi que le président du conseil.

Filippo Ronconi indique que l'école d'été itinérante d'épigraphie sera organisée de nouveau.

La séance est levée à 12 h 30.